

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-711 DU 29 DECEMBRE 2006

Chargeant Monsieur Edgard Charlemagne ALIA Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des collectivités Locales, de l'intérim de Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale pour compter du Mercredi 27 Décembre 2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 9 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2006 – 622 du 29 Novembre 2006 portant modification du décret n°2006 613 du 19 Novembre 2006 ;

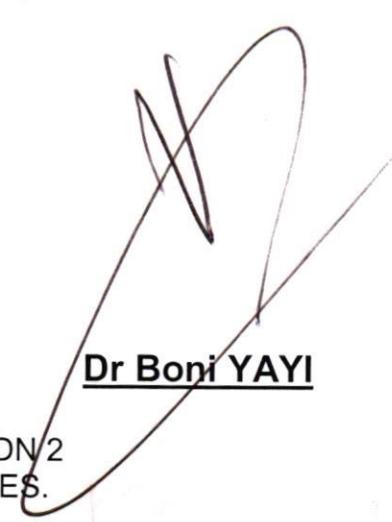
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Mercredi 27 Décembre 2006, Monsieur Edgard Charlemagne ALIA Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des collectivités Locales est chargé de l'intérim du Ministre de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 Décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDN/2
MTFP 4 SGG 4 AUTRES MINISTRES.